

Madein

Le journal interne de la mairie | # 38 | Janv. - Fév.

Petit Quevilly



En bref

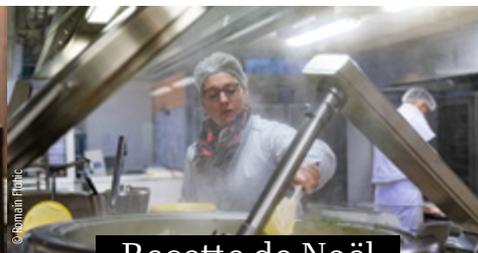
Avantage CNAS Saviez-vous que pour l'achat d'un vélo neuf, le CNAS vous propose des réductions ? Rendez-vous page 10 de votre catalogue sur intranet !
Tableau concours En ligne sur intranet



Piscine zen



Fête des lumières



Recette de Noël

LES AGENTS FÊTENT LES LUMIÈRES

Plus de **38** agents étaient mobilisés pour organiser cette édition 2023 de la fête des lumières !

12 agents de la médiathèque : Clémentine Devillers, Marion Duchez, Chris Giot, Sabrina Hersant, Stéphanie Heuvel, Clothilde Kerscaven, Céline Lecoq, Alice Leprevost, Laurène Pain-Prado, Muriel Poerio, Fernando Ruiz et Emilie Tesson-Dupuy.

5 agents du service communication : Cédric Delahaye, Hafssa Khallaf, Ghislaine Legendre, Romain Prévost et Isabelle Roger.

17 agents de la direction technique : Fabien Bellier, Cédric Bréval, Christophe Dauge, Thierry Defalque, Benoît Delandre, Dominique Eude, Gwenael Harnois, Cédric Larchevesque, Alexis Lopes, Roland Mfombi, Karim Naceh, Romain Novellino, Wallace Petrimaux, Thomas Robert, Abdelhakim Uezagti, Olivier Vandebon et Brian Voiturier.

4 agents de la Police municipale : Arnaud Bouclon, Hervé Greboval, Michel Mi-Poudou et Sylvain Mismaque.

Merci pour votre mobilisation !



LA VILLE MOBILISÉE POUR LE CLIMAT

François Carrey est chargé de mission énergie environnement. En tant que chef de projet climat air énergie, il pilote au quotidien les grandes directives du label, le tout dans une recherche continue de progrès pour améliorer la qualité de vie à Petit-Quevilly et renforcer la préservation de l'environnement.



© Romain Floric

« Je suis arrivé à la mairie en 2021 avec pour mission de piloter le label Climat Air Énergie. Ce plan permet aux collectivités d'aborder une majeure partie des problématiques liées au climat. À Petit-Quevilly, notre programme d'action, lancé en 2013, se porte sur 8 axes : la mobilité, l'efficacité énergétique, l'alimentation, l'urbanisme, l'exemplarité de la ville, la biodiversité, la stratégie de sensibilisation et de communication et l'adaptation au changement climatique. Pour mesurer l'efficacité de notre travail, le dispositif met en place des paliers d'accomplissement. La Ville a obtenu en 2022 la 3^e étoile sur 5 au total ; nous sommes effectivement à plus de 57% d'actions réalisées. De nombreux projets ont été accomplis en 2023 ! Sur l'axe énergie renouvelable, nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Sadako Sasaki, permettant ainsi de créer une autoconsommation collective utile pour la production énergétique du groupe scolaire mais aussi de certains bâtiments municipaux. Ce projet est la garantie d'une production plus verte à Petit-Quevilly et assure le respect de nos engagements vis-à-vis de la certification ! De nouveaux panneaux seront installés au cours des prochaines années sur d'autres édifices. L'un des plans importants de ce dispositif est aussi l'organisation de la Convention citoyenne quevillaise, que j'anime aux côtés de Basile Bernard et des

élus Muriel Toscani et Pascal Rigaud. Cette assemblée est constituée de 14 Quevillais et 8 personnalités qualifiées. Organisée environ 4 fois par an, cette convention permet de faire le point sur le respect des engagements de la commune vis-à-vis du Label mais aussi d'échanger avec les habitants afin de récolter diverses propositions. Les idées abordées par les Quevillais sont retenues et seront traitées lors d'un conseil municipal. Pour renforcer l'intérêt de ce débat citoyen, nous avons fait des visites, au Smedar, puis, récemment, au réfectoire de l'école Chevreul lors de nos discussions sur l'alimentation. Les habitants sont satisfaits de ces rencontres, ils se sentent pleinement investis dans le développement de la collectivité ! Au-delà du pilotage du contrat Climat Air Énergie, je m'occupe aussi de la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE). Cet outil est dédié à la gestion du patrimoine de la ville. Je suis chargé de mettre en place un suivi réglementaire, énergétique, financier et de vétusté de l'ensemble des bâtiments municipaux. Le SDIE apporte une synthèse détaillée de l'état de chaque bâtiment, ce qui nous permet, avec les directions, d'arbitrer nos choix en matière d'entretien et de maintenance des locaux et ainsi d'économiser certaines dépenses. Ce 2^e volet est étroitement lié à la gestion du label, car il se rattache également à notre plan d'action en faveur de l'environnement ! »

Une recette pour les fêtes !

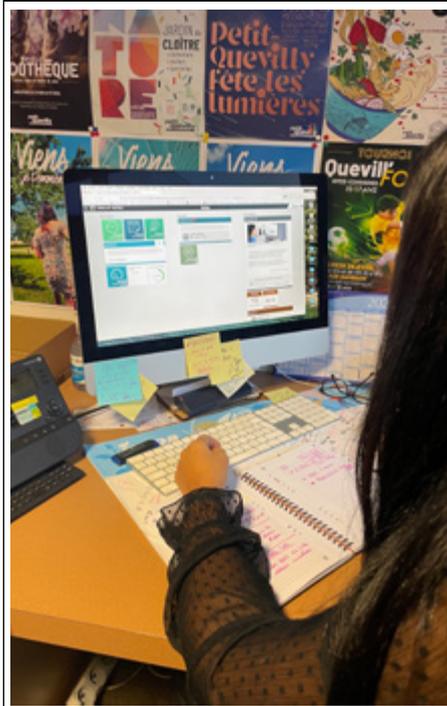
Petit tour dans la cuisine centrale où Coralie Buron a partagé avec nous une recette à reproduire chez soi, sans modération ! C'est très simple : un potimarron sans les graines, deux pommes de terre, un oignon, un peu d'eau pour couvrir le tout, de la crème fraîche d'Isigny, une bonne pincée de sel et, le secret du chef, le jus d'une orange pressée ! Mixez les ingrédients ensemble et le tour est joué, vous pouvez déguster ce potage plein de peps ! Cela peut être une jolie entrée pour vos soirées gourmandes.

Bon appétit !



© Bruno Maury

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL



© Ville de Petit-Quevilly

Lors de la séance du 14 novembre, les membres ont émis un avis favorable sur un certain nombre de sujets relevant de l'organisation du travail dans les services.

- À compter du 1^{er} janvier, les agents du cimetière seront rattachés au service espaces verts et non plus au service des affaires administratives.
- La décision de la collectivité d'attribuer la prime du pouvoir d'achat aux agents a été actée, puis entérinée par le conseil municipal du 14 décembre.
- Des modifications ont été apportées à plusieurs règlements de service sur le temps de travail (insertion/médiation, animation de la vie sociale et citoyenne, accueil de l'hôtel de ville et médiathèque). Afin d'intégrer des nouveaux services et besoins, le règlement général du temps de travail a été actualisé et adopté par délibération au conseil municipal.
- Le rapport social unique 2022, qui reprend des données en ressources humaines et contribue à la définition des lignes directrices de gestion, a reçu un avis favorable du CST et a été acté au conseil municipal.
- Une nouvelle charte informatique a été proposée. Elle sera remise aux agents dans les jours à venir et remplacera le règlement sur les moyens de communication.
- Sondage Pont de l'ascension : 94,66% des agents répondants ont émis un avis favorable. Aussi, à partir de 2024, les services municipaux, habituellement fermés le samedi, le seront également le vendredi qui suit le jeudi de l'ascension. Les agents devront poser un congé, RTT, sujétion, récupération ou reliquat crédit d'heures. Pour les agents annualisés cette journée pourra être intégrée dans l'annualisation comme une journée non travaillée.
- Pour les crèches, les protocoles de soins facilitant la compréhension et la traçabilité dans l'administration de médicaments et l'apport de soins aux enfants ont été présentés.
- Un point d'avancement du plan d'actions sur la sécurisation des systèmes d'information et des travaux sur la Ville a été présenté au CST en clôture de la séance.

Nouveau défi pour la direction des finances



Dominique Legois, directeur des finances, fait le point sur le changement de nomenclature pour l'année 2024. Les nomenclatures budgétaires permettent l'identification des engagements et des dépenses en fonction de leur destination et de leur nature.

« Pour 2024, la collectivité a adopté par délibération le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57. Elle remplace la M14. Instituée en 2015, c'est l'instruction budgétaire la plus récente, la plus avancée et la plus complète en matière d'exigences comptables. Ce changement permet d'unifier les principes budgétaires de l'ensemble des collectivités. Pour chaque service, la M57 va apporter des modifications d'imputations comptables. Depuis début novembre, les agents des finances vont à la rencontre des différents services de la Ville afin de partager les informations nécessaires concernant la gestion des imputations pour 2024. Cela permet à chacun d'être bien informé sur la conduite des tâches financières. Pour la préparation budgétaire de 2024, nous

mettons en place la note de cadrage, qui sera révisée auprès de la direction générale mi-décembre. D'ici là, tous les services pourront procéder à leur proposition courant janvier » précise Dominique.

Aurélien Larchevesque, gestionnaire comptable évoque la modification de nomenclature :

« Sur cette fin d'année, nous accompagnons les différents services. Pour ma part, je suis auprès du secteur de la jeunesse, de la médiathèque, des ressources humaines et bien d'autres. Je les aide à identifier et à comprendre les différentes modalités de l'instruction M57. Pour cela, nous avons un document à disposition pour les référents finances de chaque service qui récapitule les grands changements à venir pour 2024 ».



Pont Flaubert

Découvrez le chantier rive gauche des accès définitifs du pont Flaubert.

Lundi 5 février à 12h, rendez-vous sur place (adresse à venir).

La visite dure 1h30 environ.

Les gilets et casques sont fournis.

Comme vous allez accéder au chantier, merci de venir avec de bonnes chaussures fermées.

Inscription auprès de communication@petit-quevilly.fr



Venez, seul(e) ou en famille, profiter d'un moment de détente et de bien-être à la piscine municipale vendredi 26 janvier de 17h 30 à 20h !

Une soirée spéciale avec animations sur le thème de la relaxation est à découvrir. Testez-vous en participant aux ateliers Pilate, stretching, sophrologie... le tout dans une eau à 32°C !

L'association Rouen Sophrologie sera sur place pour vous accompagner. Intéressé(e) ? Inscrivez-vous dès maintenant auprès de nos collègues de la piscine municipale au 02 35 63 03 00.

Les places sont limitées !

Nouveaux agents



Julien Roquere

Direction technique
Service des espaces verts
02 35 63 70 69



Aurélien Lebas

Direction technique
Service des espaces verts
02 35 63 70 69



Isabelle Boltz

Direction de l'administration générale
et des affaires juridiques
Service affaires administratives
02 35 63 75 21



Jessica Nicolle

EMMDT
Professeure de danse jazz
02 35 72 61 88